

# LE PEUPLE

DE LYON  
du Rhône et de la Loire  
JOURNAL SOCIALISTE DE DÉFENSE OUVRIÈRE

**ABONNEMENTS**  
Trois mois 5 fr. 50  
Six mois 9 fr. 50  
Un an 18 fr.  
Autres départements 7 fr. 42 fr. 50 27 fr.  
Edition hebdomadaire : 6 francs par an.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois ; ils se paient d'avance.  
Adresser toutes les correspondances à M. le Directeur du "PEUPLE"

N° 33. — Dimanche 3 Août 1902  
10 centimes — EDITION HEBDOMADAIRE — 10 centimes  
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET VENTE  
LYON. — 7, Rue des Quatre-Chapeaux. — (Bureaux à Saint-Etienne : 2, rue de Lodi, Café Argand)

**ANNONCES**  
Les Annonces sont reçues aux bureaux du Journal.  
L'Agence Victor FOURNIER, et dans toutes ses succursales.  
A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.  
On traite à forfait pour les Annonces importantes.  
Toutes les insertions ayant un caractère anti-socialiste sont refusées.  
Adresser toutes les correspondances à M. le Directeur du "PEUPLE"

## Mon Carnet

Lyon, 1<sup>er</sup> Août.  
M. René Goblet, ancien président du Conseil, vient de publier une lettre-manifeste dans un journal de la Somme. Par cette lettre, M. René Goblet désapprouve l'attitude de M. Combes et se déclare partisan de la liberté d'enseignement.

D'autre part, M. Gabriel Monod, un des hauts personnages de l'université, un protestant, un dreyfusard de la première heure, un de ceux qui avec Emile Zola attachèrent le grelot de l'« affaire », un de ceux aussi qui fondèrent la fameuse Ligue des Droits de l'homme, vient d'écrire de même au président d'un comité catholique une lettre par laquelle il condamne formellement les décrets de fermeture de M. Combes et leur forme policière d'exécution, tout en se déclarant partisan d'une liberté absolue d'association et, en même temps, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

On ne dira point que MM. René Goblet et Gabriel Monod ne sont pas deux hommes qui comptent dans le parti républicain radical dont les ministres actuels semblaient jusqu'ici l'émanation et les représentants.

Il est donc bien vrai que l'interprétation donnée à la loi du premier juillet 1901 est toute personnelle à M. Combes, bien que son attitude ait été approuvée par un vote de la Chambre, que nous voyons en ce moment encore, affiché sur tous les murs.

Il est donc bien vrai que l'abrogation de la loi Falloux ou, si l'on veut être plus clair, le monopole de l'enseignement par l'Etat n'est point encore le désir absolu du « bloc », de ce fameux bloc dont on nous a tant parlé ces jours-ci et qui semblait réellement exister sur la question cléricalle.

Evidemment MM. René Goblet et Gabriel Monod ont des amis à la Chambre dans ce prétendu bloc. Il est donc probable que si la Chambre n'était pas en vacances et que si une discussion se présentait à la tribune sur les incidents relatifs à l'exécution des décrets de M. Combes, ce dernier ne retrouverait sans doute pas sa majorité, la majorité dont il paraissait si fier.

L'anticléricalisme, pour la plupart de nos politiciens radicaux de la Chambre, est une question de grosse réclame.

Impuissants à donner des réformes réelles à la classe ouvrière et incapables de réduire les dettes croissantes de l'Etat dont le déficit augmente dans des proportions effrayantes chaque année, les politiciens de la Chambre croient pouvoir contenter le peuple, leurs électeurs en manquant au turé à chaque instant, en baillant la grosse caisse anticléricalle chaque fois qu'une question importante se pose au Parlement.

Et c'est alors qu'ils se livrent aux expériences volontairement maladroites et incomplètes de M. Combes qui permettent aux religieux, aux cléricaux de crier à l'injustice et à la tyrannie !...

C'est du battage, du pur battage, vous dis-je...

Au fond, nos gouvernants ne sont pas anticléricals du tout. Ils sont même très bien avec le clergé régulier, avec les curés et les évêques qui émargent au budget.

Mais ils se croient dans l'obligation de se montrer anticléricals et c'est pourquoi ils s'offrent de petites manifestations peu coûteuses et peu difficiles aux dépens d'innombrables établissements congréganistes où se trouvent quelques sœurs ou quelques frères, laissant bien tranquilles les gros et les importants établissements...

Mais, en ce moment, est-il bien possible au gouvernement d'être réellement et sincèrement anticlérical de cette façon, en luttant ainsi, mais réellement, feroceusement contre les congrégations ? Non. C'est dans la Lanterne, journal de M. Millerand, organe ministériel par excellence que nous trouvons cette réponse :

« Qu'on laisse subsister provisoirement les œuvres hospitalières actuellement autorisées, il le faudra bien, puisque la République n'a pas su créer encore ces œuvres de solidarité

laïque qui doivent remplacer à bref délai la charité religieuse, imparfaite parce que intéressée.  
« Qu'on laisse subsister provisoirement les établissements congréganistes d'enseignement munis d'une autorisation certaine. Il le faudra bien, puisque la République, malgré de louables efforts, n'a pas su donner à l'enseignement public une organisation complète et suffisante à tous les besoins. »

Ainsi l'aveu est net.  
On nous déclare bien formellement que la République actuelle, la République de MM. Combes et Rouvier, n'est pas capable de se passer des congrégations parce qu'elle n'a pas été capable d'assurer une œuvre complète d'enseignement et une œuvre à peu près indispensable, sinon utile et nécessaire d'assistance sociale, de solidarité laïque...

Non seulement la comédie anticléricalle de nos politiciens pseudo anticléricals de la Chambre est donc ridicule, mais elle peut être encore coupable aux yeux de ceux qui ont droit à l'assistance et à la solidarité sociale...

C'est ce qui ressort, actuellement, des lignes que nous venons de reproduire de la Lanterne

Avant-hier, M. Henri Rochefort annonçait dans l'Intransigeant qu'un de ses amis, M. Firmin Faure, déposerait, à la rentrée des Chambres, une proposition de séparation des Eglises de l'Etat. Il sera drôle de voir un nationaliste demander la suppression du budget des cultes. Il le fera sans doute. Mais nous verrons alors tous les républicains de la Chambre pseudo-anticléricals, qui ont été par-dessus les toits leurs anticléricalismes, voter contre cette suppression et déclarer impossible la dénonciation du Concordat.

Ce sera heureusement la fin de la comédie et l'on pourra marquer au front tous ces farceurs...

Il n'y a pas d'autres moyens d'être anticléricals cependant. Que celui qui veut du curé le paye. Que celui qui veut du pasteur ou du rabbin le paye aussi. Liberté pour tous !... Là seulement est la solution.

Mais on verra dans cette question les radicaux tourner leur veste une fois de plus et les socialistes ministériels comme Jaurès et ses amis suivre encore et toujours le gouvernement et, pour ne pas être avec des nationalistes, voter contre la séparation des Eglises et de l'Etat !...

On les a bien vu ces jours-ci inviter le peuple à descendre dans la rue pour crier : Vive Combes ! Vive la police !...

J. DELMORES.

Dans notre prochain numéro nous publierons un article intitulé :

LA BIENFAISANCE

par Pierre Argand.

## Fédération Régionale des Syndicats ouvriers du Sud-Est

Le bureau est convoqué pour lundi 4 août à 8 heures et demie du soir. Les délégués au comité fédéral sont convoqués, pour mercredi 6 août, à 8 heures et demie du soir.

Ordre du jour très important. La Fédération rappelle à tous les adhérents, à tous les syndiqués, à tous les travailleurs, que les *Classes Universelles* et les *Classes Economiques* sont mis à l'index par le Syndicat des employés de commerce.

Tous sont invités à s'adresser pour leurs achats aux maisons qui ont fait droit aux réclamations des employés, à cesser toutes relations avec celles qui se font les pires exploitatrices des travailleurs qu'elles occupent.

Le secrétaire, S. BOISSON.

## Parti socialiste révolutionnaire DE LYON

Tous les membres du Parti sont convoqués pour le mardi 5 août à 8 heures et demie du soir, comptoir Bourchet, cours Lafayette, 115.

Ordre du jour : La situation politique. Très urgent.

Tous les camarades sont instamment priés d'être présents.

Le secrétaire, DARBON.

## LES LISTES ELECTORALES DE LA PRUDHOMIE

Le Bureau de la Chambre Syndicale des Coupeurs-Chemistiers prie instamment tous les Coupeurs de Lyon de se faire inscrire à leur mairie respective sur les listes électorales de la prud'homie. Ces listes seront closes le 10 août.

Les conditions pour être électeur sont : jour de ses droits civils et politiques, avoir 25 ans d'âge, professeur depuis 5 années, habiter Lyon depuis 3 ans.

Dans l'intérêt général il est très important que tous se fassent inscrire en vue des élections à la prud'homie, qui auront lieu en automne.

Le Secrétaire, BROCHAND.

..

Les travailleurs de toutes corporations remplissant les conditions citées plus haut pourront demander leur inscription dans leur mairie respective. Il y a urgence, les élections à la prud'homie devant avoir lieu cette année. Il est rappelé que l'inscription ne pourra avoir lieu que jusqu'au 10 août.

B. BESSET.

## Les Grèves

LA GREVE DE VIEUX-CONDE Anzin, 1<sup>er</sup> Août.

Voici quelle est exactement la situation dans chacune des fosses de la section de Vieux-Condé, dont les ouvriers, se sont mis en grève, par solidarité avec les chercheurs :

Fosse Chabaud-Latour, présents, 175 ; absents, 507. Fosse Avelaeresse, présents 156 ; absents 224. Fosse Amann, présents, 190 ; absents, 37 ; soit 708 grévistes, chercheurs compris.

Le gendarme de Condé a été renforcé par des gendarmes détachés des brigades voisines.

Les esprits sont calmes.

PLATRIERS EN GREVE Lorient, 1<sup>er</sup> Août.

Les ouvriers platriers de Lorient se sont mis en grève ce matin, pour une question de salaire.

Ils ont été reçus par le maire à qui ils ont exposé leurs revendications.

UNE GREVE A CETTE Cette, 1<sup>er</sup> Août.

Les portefaix pour le débarquement des navires du port de Cette n'ayant pu s'entendre avec les entrepreneurs de débarquement, se sont mis en grève ce matin. Les portefaix charbonniers se sont joints à eux. Les camionneurs sont indécis.

Le Medjerda n'a pu partir pour Oran et les grévistes ont empêché le débarquement de plusieurs navires venant d'Espagne. Le juge de paix a été pris comme arbitre.

80.000 GREVISTES PAYSANS EN GALICIE Vienne 1<sup>er</sup> Août.

Le nombre des ouvriers agricoles en grève dans la Galicie orientale s'élève au bas mot à 80.000.

La grève s'étend sur environ 170 communes.

Les grévistes sont tous de nationalité ruthène. Aussi les propriétaires fonciers qui appartiennent pour la plupart à la nationalité polonaise veulent-ils les remplacer par des « Jaunes » recrutés parmi les paysans polonais de la Galicie occidentale.

Mais leurs efforts resteront vains grâce aux efforts des socialistes polonais de la Galicie occidentale dont l'organe principal *Naprzod En Avant* de Cracovie, publie un appel aux paysans polonais les invitant à se solidariser avec leurs frères ruthènes contre les gentilhommes polonais.

Un conflit entre les gendarmes et les grévistes s'est produit dans la commune de Worwoicie : cinq paysans et un gendarme ont été blessés.

## Une Innovation en Russie

Un certain nombre de patrons viennent de prendre en Russie, à Ivanovo, un : initiative qui mérite d'être signalée. Dans un pays où la législation ouvrière est encore rudimentaire et où, d'ailleurs, l'industrie est née d'hier, elle constitue une innovation caractéristique.

les enfants de moins de quinze ans sont indemnisés.  
En somme, c'est la consécration du principe de notre loi de 1898. Les patrons associés alimentent la caisse d'assurance par des cotisations périodiques.

## Le Congrès du Parti Socialiste Allemand

Le congrès socialiste se réunira à Munich le 14 septembre.

La principale question sera la préparation des prochaines élections du Reichstag, exposé par le citoyen Bebel.

Le congrès discutera également les assurances ouvrières et la politique communale.

Les compagnons bavarois ont l'intention de provoquer un débat sur l'attitude des députés socialistes bavarois auxquels M. Bebel reproche d'avoir voté la réforme électorale.

L'organe munichois du député socialiste de Wollmar déclare que le vote de la réforme électorale n'est pas une question de principes, mais une question d'opportunité, afin de forcer le gouvernement bavarois à accorder le suffrage direct.

## Commerçants et coopératives

Conflit dans le nord de l'Angleterre

Un conflit très aigu vient d'éclater à St-Hélène dans le Lancashire, entre la grande coopérative ouvrière de cette cité industrielle et les commerçants de la ville.

St-Hélène ne compte pas moins de 8.000 coopératives et le développement prodigieux de ce mouvement a tellement exaspéré les détaillants qu'ils ont résolu de se coaliser ensemble et de refuser de vendre à tous les adhérents de la coopérative, qui pour certains articles sont obligés de s'adresser à eux. Les légistes, consultés par les commerçants, ont déclaré que leur projet n'était pas contraire à la loi.

Il est donc probable que dans quelques jours le boycottage complet des 8.000 coopératives sera tenté par les commerçants de la ville, qui sont tous coalisés.

La coopération se prépare à la résistance et elle va se munir des marchands d'ice qui lui faisait défaut.

Cette curieuse lutte excite une vive animation dans toute la région et l'on en attend avec un vif intérêt l'issue.

## Congrès International de Sauvetage

Nantes, 1<sup>er</sup> Août.

Hier matin s'est ouvert à Nantes le congrès international de sauvetage de sécurité maritime d'hygiène et de pêche.

La première séance a été ouverte par M. Coignard, président des hospitaliers sauveteurs bretons, qui après une courte allocution a cédé la présidence à M. Robiou du Pont, chef du service de la marine à Nantes.

Aussitôt après cinq commissions ayant les attributions suivantes ont été formées :

1<sup>o</sup> Hygiène ; 2<sup>o</sup> Sauvetage ; 3<sup>o</sup> Sécurité maritime ; 4<sup>o</sup> Pêche ; 5<sup>o</sup> Secours.

Un vœu en faveur de l'enseignement obligatoire de la natation dans les écoles a été tout d'abord voté ; après quoi la commission d'hygiène a présenté un rapport sur l'alcoolisme chez les marins-pêcheurs.

Cet intéressant congrès durera cinq jours.

## L'Affaire André

PAS DE REPONSE. — IL FAUDRA BIEN REPENDRE...

Nos lecteurs ont pu lire la semaine dernière la lettre adressée par André Alexandre au général André, ministre de la guerre, son frère.

## Aux Tartufes Rouges

Saint-Etienne, 1<sup>er</sup> août.

N'est-il pas écoeuvrant de voir les socialistes ministériels faire appel aux travailleurs pour venir en aide au ministère Combes contre les cléricaux en révolte contre une loi qui ne change en rien l'association capitaliste — qui ne diminue même pas le cléricalisme !...

Quand les travailleurs descendent dans la rue pour défendre par la grève leur droit à l'existence et que les gouvernants les font massacrer par la force armée et traquer par la police, a-t-on jamais vu les socialistes ministériels faire appel à tous les républicains, à tous les bourgeois anticléricals, afin de descendre aussi dans la rue afin de protester contre les iniquités du gouvernement ?

Au contraire, nous les avons vus, en 1900, lors du 4 janvier, à Saint-Etienne, protester avec une véhémence grotesque contre les camarades qui pourchassés par la police et la troupe, ont eu un moment d'énergie révolte, sur la place Marengo.

Nous les avons vus alors se tourner du côté du gouvernement et blâmer les grévistes qui avaient eu le courage de rendre coups pour coups à la police qui les traquait.

Pour la grève de Montceau, où 1.800 ouvriers ont été renvoyés et jetés sur le pavé, eux et leurs familles, aucun socialiste ministériel n'a élevé la voix contre les exploitateurs des mines ni contre le ministre Waldeck-Rousseau leur complice...

Quand les crimes de Chalons et de la Martinique se sont produits, aucune voix non plus ne s'est élevée en faveur des malheureux victimes.

Au contraire, nous avons pu voir tous les Lucullus voter des ordres du jour de confiance au ministère massacreur.

Donc, nous, socialistes révolutionnaires, nous ne pouvons pas être avec de pareils pantins.

Si le ministère Combes est assailli par les cléricaux qu'il se défende comme il l'entendra. Ce ne sont pas les moyens qui lui manquent.

Quant à nous, qui demandons la suppression de toutes les religions, quelles qu'elles soient, nous ne nous laisserons pas prendre aux boniments menteurs des politiciens aussi tartufes que les cléricaux qu'ils combattent.

E le jour où nous descendrons dans la rue ce ne sera pas contre quelques cléricaux ni pour venir en aide à un ministère bourgeois et capitaliste, mais bien pour faire la révolution sociale qui nous débarrassera d'un seul coup des cléricaux, des parasites, des capitalistes et des tartufes.

Jules ESCALIER.

## HOMMES ET CHOSES

### NOTULES

On a souvent discuté sur le bonheur, quel est le vrai bonheur ?

Le bonheur est complexe. Le bonheur d'un peut ne pas être le bonheur de l'autre.

Dans un manuscrit inédit qui se trouve à la bibliothèque de Hannover le grand philosophe Leibnitz explique que le seul moyen de rendre les hommes plus heureux et meilleurs, c'est de travailler au progrès des sciences.

Le bonheur, d'après lui, en effet, consiste en trois choses : la perfection de l'âme, la santé du corps et les commodités de la vie. Or la perfection de l'âme s'obtient par la science qui nous enseigne ce que nous sommes et ce que nous devons faire ; la santé du corps s'obtient aussi par la science, puisque la médecine est basée sur la connaissance de la nature ; enfin, les commodités de la vie sont encore fournies par la science qui perfectionne tous les arts et métiers et rend l'homme presque maître de la nature.

Nous sommes parfaitement de l'avis de Leibnitz.

Mais généralement, le bonheur n'est-il pas plus terre-à-terre ?

Le bonheur pour un pauvre diable, sans le sou, sans travail, sans lois, est tout simplement d'avoir un bon repas en perspective, un coin chaud pour reposer sa tête et l'assurance que le lendemain il en aura encore !...  
Ce bonheur-là est simple !  
C'est le bonheur des prolétaires ! Ils sont cependant des millions de par le monde qui ne l'ont pas !...

poste.  
D'un air courroucé et haineux le secrétaire du commissaire l'interroge :

— Comment vous appelez-vous ?

— Daurignac.

— A ce nom, le secrétaire du commissaire lève la tête et, sur un ton plus doux, pose cette nouvelle question :

— Quel est votre prénom ?

— Romain.

Le secrétaire du commissaire se confond cette fois en politesses, fait mille excuses et dit au manifestant en lui ouvrant la porte du poste de police :

— Monsieur Romain Daurignac, vous êtes libre.

Par ce moyen, notre rusé manifestant avait tout de suite évité les ennuis d'un procès-verbal, peut-être même les ennuis d'une nuit passée au poste et d'une comparution en correctionnelle !

Qui sait ? On aurait fort bien pu l'accuser d'avoir non seulement crié : Vive la liberté ! mais encore d'avoir crié : Mort aux vaches ! si ce n'est même d'avoir été moitié assommé un agent de police !...

Les journaux nous apprennent que l'alignement d'une rue parisienne va entraîner la disparition d'une maison qui est tristement célèbre, la maison de la rue Transnonain.

C'est là que, dans la nuit du 13 au 14 avril 1834, parce qu'une balle partie d'une fenêtre avait blessé un capitaine du 35<sup>e</sup> de ligne et tué un auditeur au Conseil d'Etat, furent massacrés des femmes, des vieillards et des enfants. Un seul des locataires échappa : Doyen, qui avait établi dans la maison une petite salle de spectacle.

Cette maison va disparaître et il ne restera plus que le souvenir historique du terrible drame dont elle a été le théâtre.

Sans doute les amis et les disciples du sinistre Thiers, en seront satisfaits : Et dire que l'auteur responsable de ce massacre, Thiers, ministre de la Monarchie, fut fait, 28 ans plus tard, président de la République !

Sans doute parce qu'il avait sur la conscience la responsabilité de 35.000 cadavres de plus, ceux des Parisiens de la Commune.

Pourquoi s'étonner ? Plus près de nous, M. Waldeck-Rousseau, fit bien M. de Galliffet ministre de la guerre, et M. Millerand s'empressa bien d'être son collègue ! M. de Galliffet cependant, avait été le bras de M. Thiers, en 1871 !...

La procédure judiciaire est, en France, fort longue et fort coûteuse. Tout le monde sait cela.

Mais si nous en croyons les renseignements qui nous viennent de Bologne ce n'est encore pas la France qui détient le record.

En effet, le procès de l'ex-député sicilien Palezzola dure depuis plus de dix ans.

Commencé en septembre 1901 devant les assises de Bologne, peut-être — peut-être — ne sera-t-il pas terminé avant quelques semaines.

La longueur de ce procès donnera sans doute à Bologne le record du genre. On a tenu jusqu'ici environ deux cents audiences et six mois ont été consacrés à l'audition des témoins au nombre de 503. Dix d'entre eux ont été à leur tour l'objet de procès pour faux témoignage.

On peut se figurer le supplice des jurés par ces chaleurs caniculaires. Pourtant, deux seulement ont été malades. Mais un des juges est mort.

La carte à payer par le Trésor se traduit en une somme de plus d'un demi-million, dont 60.000 francs environ pour les témoins.

Voilà un procès qui fera date dans les annales de la Justice. Mais ne pourrions-nous pas citer aussi le fameux procès des Humbert-Crawford ! Celui-là aussi compte et complètera...



**Verité que sous caution. Il a déjà comparu devant le tribunal de police de Southwark. Et il est cité à comparaitre sous pain devant le jury.**

**Croquez vous que cela se passerait ainsi en France, sous la République? Non, n'est-ce pas?**

**Compable avéré, le prince, parce que son procès n'aurait pas été connu de personnes. Il n'aurait pas été condamné par le grand jury de la police et du pouvoir.**

**Il s'agit d'un prince; Oh! s'il s'agit d'un pauvre d'able, par exemple, la justice française aurait-elle été plus expéditive encore que celle-ci? N'est-ce pas que si le prince, n'est resté en la police anglaise!**

# Serment Politique

Voilà une réponse à ceux qui reprochent à la politique présente de ne rien faire de nouveau: elle songe à revenir à un usage d'autrefois. Elle va rétablir le serment. Les fonctionnaires de serment jureront — sur quoi? — de servir le régime avec fidélité. Mais il est à penser que cet engagement ne soit insuffisant et qu'il leur faille surtout jurer de servir le cabinet.

C'est une mode qui vous a un petit air 1789, lequel chausse tout à fait ceux qui le proposent. C'est surtout pendant la tourmente, et au milieu de l'instabilité des hommes et des institutions que l'on éprouvait le besoin d'attester qu'on n'en changerait jamais.

On a commencé par prêter serment au Roi de France: on ne se sépara pas sans donner une constitution à la France. Et l'on tint si bien parole que l'on en donna même plusieurs. Après la prise de la Bastille, l'Assemblée exigea des troupes le serment d'obéissance aux magistrats civils. A la fin de l'année, on décida faire prêter serment à la Constitution. Quinze jours plus tard, on jura la formule du serment: on jugera si on l'a été fidèle à la nation, à la loi et au Roi. Et ça n'empêchait pas, trois ans plus tard de couper la tête du Roi.

Et attendant, lui-même prêtre des serments: il est imité par les députés, et les députés le sont par les électeurs, et les électeurs par tout le monde. Cela devient une manie, un genre, un sport. On dressant un peu partout des autels de forme antique; on s'y précipite à grands renforts de fanfares et de canotiers au milieu d'une pompe et d'une emphase peu communes.

Tous les jeunes gens doivent prêter serment devant les municipalités, dans leurs sections, dans les assemblées primaires: les pères y sont soumis comme les autres citoyens et comme les soldats. « Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi ».

Cette formule est déclarée « définitive ». Elle est si définitive, que le 10 août il faut la changer. Le serment déjà prêt n'est pas valable: il n'y a de fonctionnaires patriotes que ceux qui prêteront le serment de mourir à leur poste pour la liberté et pour l'égalité.

Et le Roi — à qui l'on avait promis d'être fidèle? On l'a mis en prison. On l'empêche pour raison qu'il a trahi son serment. Les serments ne seraient-ils donc donnés que pour être trahis?

Le serment de fidélité au Roi s'est transformé: il est devenu un serment de haine à la royauté. Il est obligatoire pour les peines les plus sévères. Qui ne l'a point prêt est suspect, et la suspicion est l'antichambre de la mort. Donc, haine aux tyrans. Et ceux-là le prêtent qui deviendront ou justiciers du tyran ou tyrans eux-mêmes; princes ou coursans des princes.

Tout fonctionnaire qui refuse de prêter serment est déporté.

Mais le 9 thermidor arrive. Robespierre est terrassé: alors les fonctionnaires qui lui ont prêté serment doivent prêter le serment de haine à Robespierre; puis ils jurent de détruire ses institutions et de faire disparaître ses serments.

Le serment de fidélité au Roi n'est transformé: il est devenu un serment de haine à la royauté. Il est obligatoire pour les peines les plus sévères. Qui ne l'a point prêt est suspect, et la suspicion est l'antichambre de la mort. Donc, haine aux tyrans. Et ceux-là le prêtent qui deviendront ou justiciers du tyran ou tyrans eux-mêmes; princes ou coursans des princes.

« Le gouvernement provisoire de la République. Considérant que, depuis un demi-siècle, chaque Gouvernement qui s'est élevé a exigé et reçu des serments qui ont été successivement remplacés par d'autres à chaque changement politique; Considérant que tout républicain a pour premier devoir le dévouement sans réserve à la patrie, et que tout citoyen qui, sous le gouvernement de la République, accepte des fonctions ou continue à les exercer, contracte plus spécialement encore l'engagement sacré de la servir et de se dévouer pour elle. Décrète: Les fonctionnaires publics de l'ordre administratif et judiciaire ne prêteront pas serment. Fait à l'Hôtel de Ville, en séance, le 10 mars 1848.

« Les membres du gouvernement provisoire. Il n'avait été fait qu'une exception: le président de la République prêterait serment. Le 20 décembre 1848, M. Waldeck-Rousseau ayant proclamé que Louis Bonaparte était élu, vers la tribune s'éleva un homme portant son habit noir et sa cravate de la Légion d'honneur, de petite taille, très pâle, qui gravit les degrés au milieu d'un profond silence. M. Marrast, président l'assemblée, lut la formule du serment: « En présence de Dieu et du peuple français, je jure de

resier fidèle à la République démocratique et de défendre la Constitution. » Louis Bonaparte étendit le bras et prononça: « Je le jure! »

En ce temps-là, on était convaincu que le serment, selon la croyance antique, ne valait que parce qu'il plaçait l'engagement pris sous la sauvegarde de la divinité, justiciera du parjure. Le républicain Marrast ajouta d'une voix solennelle: « Je prends Dieu à témoin du serment qui vient d'être prêté ».

Ce fut l'unique serment que la République de 1848 demanda. Vous savez par ce qu'il en advint, quelle aurait peut-être pu s'en passer.

L'Empire demanda le serment aux candidats: M. Henri Rochefort a écrit sur sa main à la date du 1<sup>er</sup> mai 1869: « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empire ». N'est-ce pas que c'était un bon billet, ce billet que nous avons vu ?

La République présente a aboli le serment. Il lui manque quelque chose: elle va le rétablir. Nous allons relever les autels de la Révolution et contraindre au serment civil les citoyens. Comme celui-ci a été suspect qui a servi M. Méline quand M. Brissot lui succéda le petit cérémonial s'accomplira à chaque nouveau ministère. Si cette habitude avait été prise dès le 4 septembre, un vieux fonctionnaire aurait le droit de dire, en prêtant le serment: « C'est mon quarante-sixième et pas un de semblable! ».

## LES RADICAUX

Les radicaux ont eu le pouvoir on main plusieurs fois depuis 30 ans. Ils ont eu plusieurs occasions fort belles pour montrer qu'ils étaient décidés à mettre en application leur programme de vieux clichés qu'ils rééditent depuis 1869. Nous avons vu le ministre radical Bourgeois. Jamais homme ne fut mieux nommé que le président de la Chambre actuelle, Du bourgeois il a tout: l'allure touchée de sa politique, le manque de parole constant, les promesses nombreuses, jamais tenues, la vue courte, le désir absolu de ne rien faire pour le peuple, le besoin de ménager des amis surtout dans le camp des exploités, voilà le vrai portrait de celui qui incarne le radicalisme.

Aussi le règne du ministre Bourgeois ne fut pas une déception pour nous socialistes. Nous savions qu'il ne ferait rien, qu'il n'osait même pas de faire quelque chose.

Nous étions convaincus qu'il serait le digne successeur des Floquet, des Goblet et des Brisson.

Successeurs des modérés, ils étaient prêts à les suivre en tout, en refusant au peuple toute satisfaction, quelque minime qu'elle fut et accordant toute satisfaction à la classe capitaliste dont ils ne sont que les servants. La tentation d'impôt sur le revenu par Doumer, qui a fait gaspiller tant d'argent par les plématis de la presse radicale et autre, n'était qu'un trompe-l'oeil destiné à tenir le peuple en haleine.

Les radicaux ont eu la mapporité; ils ont eu la confiance du peuple, la voie du progrès était ouverte largement devant leurs pas: une quantité de réformes étudiées depuis quinze à vingt ans mises sur le chantier différentes reprises se trouvaient toutes prêtes. Il n'y avait qu'à les décréter.

Le ministre Bourgeois, soutenu, encouragé par le peuple de Paris, capitula devant le Sénat, pour ne pas avoir à faire des réformes populaires. De ce moment est venu le découragement du peuple de Paris. Les uns sont allés au nationalisme, les autres plus conscients au socialisme révolutionnaire.

Il y en a qui croient encore, parce qu'ils ont été obligés pour pouvoir mieux tromper les naifs, d'ajouter le mot socialiste au qualificatif de radical, que ce sont les radicaux qui se rapprochent le plus de notre idéal socialiste. Erreur, ils en sont aussi éloignés que les radicaux des autres fractions.

Les radicaux et radicaux socialistes — peut-on bien dire radical et socialiste — ont fait voir le vide de leur conception depuis déjà longtemps, et n'ont jamais fait que déproncer des mots sonores: il faut combattre le cléricisme, et ce sont eux qui l'alimentent; des promesses de réformes, ou lui! mais pour plus tard, il faut d'abord savoir ces radicaux qui endommagent par eux.

M. Mesureau a dit un jour:

« Nous, les radicaux, nous ne sommes pas de ceux qui abandonnent un point quelconque de notre programme; mais nous ne sommes pas de ceux qui ajouteraient à ce programme quelque chose qui puisse troubler la conscience publique. Nous avons nos aspirations et nos idées. C'est en vain que nos adversaires voudraient nous ranger dans leur école; nous leur montrerons que contrairement à ce qu'ils disent, le parti radical existe toujours et que, en tête de son programme, ils vont le respect de la propriété individuelle, et l'intervention minima de l'Etat, contrairement à certaine école socialiste. »

« Nous ne serons jamais avec les collectivistes; nous ne serons jamais non plus avec les modérés. »

Ils n'ont jamais rien fait.

Le radicalisme n'est qu'une apparence, une façade qui peut faire illusion, mais il n'y a rien derrière. Le congrès radical a déclaré en juin 1901 que ce qui le séparait des socialistes, c'est leur attachement passionné au principe de la propriété individuelle.

Cette question de la propriété individuelle est la pierre de touche du socialisme. Nous connaissons trop les résultats de ce mode de propriété: le maître, le capitaliste dominant en haut, en bas, le producteur, l'ouvrier qui n'a que sa force, travail et qui est obligé de subir toutes les conditions, les volontés du maître pour subsister!

Tout comme les opportunistes, les radicaux ne révent le pouvoir que pour la jouissance immédiate qu'il procure.

Bourgeois ils sent par l'éducation, par le désir qu'ils ont de maintenir l'état de choses actuel dont profitent seuls, ceux qui eurent le bonheur de naître dans un berceau plus ou moins doré, dont les premiers pas furent protégés par une fortune. Bourgeois, il se seront toujours car ils n'ont rien de commun avec le peuple. Celui-ci ne sera jamais pour eux que la machine à produire, à voter.

à prêter sa force pour la conservation des privilèges.

Le radicalisme avait disparu de la scène politique; un seul parti, le Socialiste, se trouvait maintenu.

Il vient d'échouer à son tour dans un ministère.

Il a fallu qu'un opportuniste, Waldeck-Rousseau, allié à Millerand, le chef de file des transfuges au service du Pouvoir afin de maintenir la route du capitalisme le nouveau politique. Par ce moyen ils retarderont longtemps encore l'affranchissement du Proletariat.

Cette besogne ici à Lyon a été l'œuvre de tous ceux qui vivent de l'exploitation du peuple, de quelle étiquette qu'ils se parent et de ceux qui trahissent leurs intérêts de classe, les ont si bien servis.

B. BESSET

## Farce politico-cléricale

### LES BADAUDERIES CONTINUENT

Depuis quelques jours, les bourgeois cléricaux évincés de l'Assemblée au bureau, jettent les hauts dans leur presse bien pensante.

La circulaire, que le ministre de défense franc-maçonnique et capitaliste, vient d'envoyer aux préfets, fait agiter toute l'armée cléricale.

Ce ministre voudrait en quelque sorte équilibrer les religions, pour qu'elles soient représentées en nombre égal autour de l'Assemblée au bureau; cela rend les cafards mécontents, parce que ceux-ci ont toujours été disposés à vivre seuls à la mamelle de la Marianne bourgeoise.

Les catholiques ont été les maîtres de la table pendant des siècles.

Ils sont un peu remplacés par les juifs et les franc-maçons.

Aussi les pétitions et les manifestations sont elles nombreuses contre le ministère qui représente cette fraction de bourgeois non moins exploités et jésuites que les autres.

Rien de plus naturel que tous les religieux fassent de la rébellion contre ce ministère si cher au cœur de la sociale Luculus.

Mais, où cela dépasse les bornes, à mon avis, c'est lorsque des camarades m'inviennent à descendre dans la rue pour manifester contre les cléricaux, qui ne veulent pas se soumettre à ce semblant de loi.

Pourquoi recommencer cette comédie? Est-ce que les leçons du passé ne suffisent pas? Est-ce que l'on ne se souvient plus d'Autueil et d'ailleurs où le prolétariat n'a pas marchandé son concours? Est-ce que l'on ne se souvient plus que nous avons eu la Martinière et Chalou comédie récompensée?

Puisque nous reconnaissons, nous au Révolutionnaires, que toutes les religions sont mauvaises, aussi bien celles des franc-maçons que celles des catholiques, en passant par celle des juifs et des protestants et toute la sequelle, pourquoi prendre fait et cause pour les uns ou les autres de ces parasites qui se mangent le nez autour de l'Assemblée au bureau.

C'est toujours la même farce de défense républicaine. La bourgeoisie pour prolonger son existence parasitaire nous fait assister de temps en temps, à des pièces de théâtre où elle fait semblant de se faire la guerre, devant la galerie qui est composée en grande partie du prolétariat bon enfant. Les chefs de chaque nous font alors époumonner à crier à bas la calotte! et vive la République! Pendant ce temps les maures de fait, ne pensent ni à leurs souffrances, ni à leurs misères et les tyrans de toutes les religions digèrent tranquillement en paix.

Puisque nous savons qu'elles quatre vampires associées pour exploiter le prolétariat sont la religion, la magistrature, l'armée, et le capitalisme.

Puisque nous savons que ces quatre vampires là sont tous comme les malfaisants qui font au coin de la rue le coup de père François aux passants attardés et qui se cherche querelle ensuite pour se partager la dépouille, devons nous encoir accourir lorsqu'un de ces malandrins jette un appel au secours pour évincer son semblable du partage?

Moi, je dis non, les leçons du passé me suffisent; lorsque je descendrai dans la rue, ce sera pour cogner sur tous les exploités sans distinctions de religion.

Ce jour là les pillards bourgeois de tout acabit devront à leur tour rendre compte de leurs rapines au prolétariat organisé.

C. LEGOUHY

## DEMOCRATISATION

Notre gouvernement par excellence, ce gouvernement si juste, si bienveillant, est occupé à tout démocratiser.

Brièvement examinons sa démocratisation.

Il démocratisa l'armée en changeant de place tel ou tel officier parce que ses idées politiques ou religieuses ne sont pas en communication avec celles de ses supérieurs. C'est le déplacement de Pierre par Paul, mais rien ne change: le militarisme est toujours là.

Nous les transformateurs, nous disons que la démocratisation de l'armée ne consiste pas à inscrire sur des registres des mutations ou des permutations pour tel ou tel cas. Au nom de tout ce que nous avons souffert à la caserne, au nom de tout ce qu'on y souffre actuellement, au nom des monstruosité qui se perpétuent à Biribi et autres, au nom de toute cette jeunesse qui se fait tuer sans compter dans les expéditions coloniales pour le seul bénéfice de la classe capitaliste, nous disons: « La meilleure œuvre démocratique à faire dans l'armée, est de la supprimer ». Dans le régime actuel, le prolétariat qui n'a pas les yeux voilés par l'absurdité Patrie, a-t-il quelque chose à défendre? Non! Il sait que l'armée est là pour défendre le coffre-fort. Son armée est toute prête, à lui, toute démocratisée. C'est celle qui se lèvera un jour pour chasser tous les exploités.

Pour le clergé, la démocratisation consiste à nourrir le plus de curés possible et à laisser vivre et paître le plus d'enjeppants de tout ordre, pourvu que ceux-ci demeurent bien gentiment la permission de continuer leur petit commerce. Dans un précédent article j'ai dit comment l'on devait porter la démocratisation dans le clergé. Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Suppression du budget des cultes. Et puis-

que nos gouvernements ne sont anticléricaux que pendant la période électorale, et qu'ils ne peuvent l'être après, l'œuvre démocratique et sanitaire, vis à vis non seulement du Catholicisme, mais de toutes les religions, doit être continué par celui qui la commence: par le peuple. Or le peuple et c'est avec joie que nous le constatons, qui le peuple devient de plus en plus athée. Oui c'est le peuple qui démocratisa le clergé en le rejetant, n'en déplaise à M. Jourès et consorts.

Quant aux services administratifs, il faut croire que le crible démocratique n'a pas osé y passer, à défaut de quoi nous ne verrions pas une innombrable quantité de possesseurs de sinécures, être constamment en état de rébellion contre les lois humanitaires.

Mais où nos gouvernements redoublent de zèle, c'est lorsque transformés en évangélistes, ils nous racontent la parabole du bon capitaliste.

Selon eux tout capitaliste qui va à l'église est un mauvais capitaliste. Le bon capitaliste est celui qui censure la République. Mais ce qu'ils se gardent de dire, c'est que si ce bon capitaliste ne va pas à l'église, c'est un fervent du temple, de la synagogue ou de la loge. Et l'on voudrait nous faire croire que ce bon capitaliste est un démocrate. Nous disons non! La Démocratie étant la souveraineté du Peuple, ce dernier ne peut admettre un capitaliste, quel que soit le masque qui le couvre.

Le jour où les démocrates se leveront, les vrais, les seuls, ceux qui rêvent la démocratie coulant à pleins bords, il n'y aura plus de régime démocratique existant. Il n'y aura plus d'armée pour garder les coffres-forts remplis du produit des vols; il n'y aura plus de clergé pour abîmer les masses, il n'y aura plus de fonctionnaires grasses entretenus à ne rien faire; il n'y aura plus de faimant vivant sur le dos des travailleurs; et il y aura la société communiste sans Dieu ni maître, avec sa sublime devise: « A chacun ses besoins. »

Ce sera la vraie démocratie, et la démocratisation ne viendra pas de nos gouvernements qui se réclament du peuple et qui ne rêvent que de le tenir sous leur tutelle.

LOUIS FORESTIER

## Sociétés Ouvrières

L'Alliance coopérative internationale vient de tenir son cinquième congrès à Manchester. Tant de congrès se réunissent maintenant sous le moindre prétexte que celui-ci n'a pas particulièrement attiré l'attention du public. Il n'y a pas cependant de réunion ouvrière dont les débats puissent intéresser plus vivement le monde des travailleurs et où de plus émouvants souvenirs soient évoqués par ceux qui cherchent à se rendre compte du chemin parcouru et à reconstituer l'histoire des efforts tentés par les premiers pionniers de la coopération.

La coopération, l'association, c'est la tendance de notre époque. Elle est presque générale maintenant. Mais ce n'est que depuis peu d'années que cette tendance s'est accentuée au point de devenir un mouvement social. Les congrès coopératifs internationaux ne datent eux-mêmes que de 1895. Ils furent institués à la demande du comité de l'Union coopérative française qui proposa, au Congrès de Plymouth, la formation d'une alliance entre la coopération britannique et la coopération française.

Depuis, deux grands congrès se sont tenus à Paris, en 1896 et en 1900, auxquels assistaient les principaux chefs du mouvement coopératif anglais, ayant à leur tête leur doyen, M. Holyoke, l'historien des Equitables pionniers de Rochdale.

Par leur sens pratique, leur habileté d'organisation et la belle ténacité qu'ils mettent à réaliser leurs conceptions, ces Anglais de la classe ouvrière sont peut-être nos maîtres en matière d'association professionnelle. C'est à eux que l'on fait remonter l'origine ou la source de la coopération. Le promoteur de l'idée coopérative serait Robert Owen, un communiste qui préconisait les sociétés coopératives comme un moyen d'arriver sans secousse à établir la propriété collective. Il organisa de 1825 à 1830 quelques sociétés qui s'efforcèrent vainement d'atteindre le but et ne tardèrent pas à se dissoudre.

Mais parallèlement et même antérieurement, le génial Fourier s'efforçait de faire prévaloir ses théories de l'industrie sociétaire, de sorte que nous pouvons aussi lui attribuer une part d'influence sur le mouvement d'idées qui a été le point de départ de la doctrine coopérative. Ce fut en 1821, en effet, qu'il écrivit et publia l'Essai sur son Traité de l'association domestique agricole. Trois ans plus tard, ayant été mis au courant des entreprises de Robert Owen, il lui adressait son ouvrage et, parlant du projet que les sociologues anglais avaient conçu, il lui offrit de s'y associer et d'aider à sa réussite « aux appointements établis », du dernier commis de son établissement. Mais Owen ne comprit pas la valeur du concours de Fourier et se contenta de lui faire écrire une lettre de remerciements élogieux par son secrétaire.

Si l'initiative prise par Robert Owen lui-même avorta, elle n'en eut pas moins un retentissement qui servit la cause ouvrière. L'exemple était donné et l'idée de la coopération, indépendamment de certaines tendances qui s'y associaient, parut humaine, généreuse, moralisatrice.

Le principe d'association fut dès lors ses apôtres. L'un d'eux, E. T. Craig, alla même, vers 1830, c'est-à-dire au plus fort des troubles agraires qui paralyseraient tout travail en Irlande, fonder dans ce pays, avec le concours de paysans révoltés, une société coopérative agricole qui réussit. Il administra avec succès, sous cette forme, un domaine du comté de Clark dont l'intendant avait été assassiné à la suite d'une condamnation à mort prononcée contre lui par un tribunal se creto qui rendait ses jugements la nuit dans les bois. Lui-même, dès son arrivée, se vit menacé. Dans un voisinage de son habitation des inconus avaient enlevé un carré de gazon de façon à marquer l'emplacement d'une tombe. C'était un avertissement qui lui était adressé à la mode du pays.

Mais Craig avait la foi et le don de

persuader. Il sut gagner le cœur des pauvres laborieuses irlandaises, déprimées par l'amertume, qu'il associa pour l'exploitation du domaine de Rahaline. Il leur assura des bénéfices inespérés, leur ouvrit une vie nouvelle et sut développer chez eux une intelligence et un esprit de virilité qui leur permit de collaborer, chacun dans sa sphère, à la direction des travaux. Malheureusement, le propriétaire de Rahaline mourut subitement et l'association agricole, à laquelle l'exploitation de ce vaste domaine avait donné naissance, dut se dissoudre; elle ne se reconstitua pas.

Est-ce que c'est là, dans l'ordre chronologique, la première des sociétés modernes de production? A la même époque, existait dans la Nièvre une association connue sous le nom de Grosse communauté de Jault qui pourrait bien être considérée comme la doyenne des sociétés agricoles de ce genre. Elle comptait pour affiliés un certain nombre de petits paysans dont les ancêtres avaient, il y a plusieurs siècles, mis leurs terres en commun pour les exploiter selon leurs intérêts et leurs besoins, sous la direction d'un chef désigné par eux. Dès le commencement d'automne, déjà, nombre de corporations ou de compagnonnages s'étaient organisés sur ce pied, de sorte que l'on peut dire que l'idée de la coopération n'est nullement particulière à notre temps.

Mais elle y a revêtu des formes nouvelles qui la dégagent nettement des limbes où s'échouait son mystérieux passé. A ce point de vue, l'œuvre créée en 1844 par les Equitables pionniers de Rochdale mérite certainement d'être citée comme l'œuvre d'initiative qui a montré la voie et marqué l'époque où se dessine, triomphant et indiscutable, le résultat obtenu. Les 28 tisserands de Rochdale qui formèrent leur premier capital en prélevant chacun 6 fr. 20 sur leur salaire hebdomadaire sont devenus fameux.

On a gardé leurs noms et une biographie a été consacrée à chacun. On raconte que l'un d'eux, James Smithies, à la fois assortisseur de bois et teneur de livres, ne se gênait pas, dans les jours de lutte des débuts de la Société du moulin à farine, d'aller, au milieu de la nuit, après la réunion des comités inquiets, frapper à la porte des personnes dont il connaissait le dévouement à la cause coopérative.

Il y a actuellement en France, 10,000 ouvriers qui font partie des sociétés coopératives de production, c'est-à-dire qui sont arrivés, au milieu de plus grandes difficultés, à force d'énergie et de discipline, à prendre rang dans cet ordre social supérieur où le capital n'est plus qu'un simple agent, un instrument, et où le travailleur recueille la légitime part de profit assurée à son effort et à son talent. 20,000 autres ouvriers sont morts qui ont servi la même cause et réalisé le même miracle de volonté et d'énergie.

Ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font est admirable. Eh bien, les seuls noms mis en vedette dans cette élite de travailleurs sont ceux de patrons généreux comme les Leclair et les Godin qui ont admis leurs ouvriers à la participation aux bénéfices et organisé pour eux le régime corporatif. Les associés qui partent en bas ont créé les mêmes œuvres restant inconnus. Nous avons aussi pourtant nos Equitables pionniers, nos Craig, nos Smithies, etc. On les ignore. C'est pour cela peut-être, c'est parce qu'à l'effort ne répond pas d'une manière suffisante la récompense morale, dont si habilement les Anglais se sont les dispensateurs, que nos sociétés ouvrières ne se développent qu'avec tant de lenteur. Elles ne reçoivent pas les encouragements qu'elles méritent, l'hommage de l'historiographe, le salut de l'opinion, qui leur amèneraient les forces actives, l'appui matériel, dont elles ont un si grand besoin.

## Gazette Lyonnaise

### L'autocratie de Victor Ier

Il y a des faits qui sont plus éloquentes et plus décisifs que les plus longs et les plus concluants articles. C'est pourquoi nous croyons utile de reproduire la lettre suivante que nous trouvons dans un journal de Lyon:

« Monsieur le rédacteur, « Vous n'ignorez pas que M. Delorme, juge de paix du 3<sup>e</sup> canton à Lyon, avait condamné M. Augagneur, maire de Lyon, dans l'instance introduite contre la Scala, pour fermeture tardive. »

« Il avait reconnu que la Scala, comme théâtre de genre, pouvait ne fermer ses portes qu'à minuit. Or, il s'est passé le fait suivant. « Deux jours après, M. Delorme, architecte-expert de la ville de Lyon, fils, je crois, du juge de paix, recevait de la mairie, avis qu'il ait à cesser tout travail pour la ville, attendu qu'il « manquait d'autorité » pour cet office. »

« Le maire désignait en même temps pour le remplacer, M. Bellemain, architecte, qui avait autrefois rempli les mêmes fonctions. « Sans commentaires, n'est-ce pas? « Ainsy parce que M. Delorme père n'a pas voulu juger comme le voulait l'empereur Victor I<sup>er</sup>, M. Delorme fils est frappé!... »

Il est probable que celui-ci doit rire du procédé aussi grotesque qu'arbitraire du chef de la Lucullus lyonnaise, mais le procédé n'en existe pas moins et ne permet que davantage de juger le personnage suant l'orgueil et la vanité par tous les pores que nous avons à la mairie. M. Delorme, juge de paix, n'est pourtant ni un socialiste révolutionnaire ni un réactionnaire. C'est un de ces vieux radicaux qui soutiennent la République actuelle et que la République actuelle soutient. C'est un ami du ministre Berard. C'est un ami du Progrès. « Peu importe tout cela, tous ces biens de parenté politique avec l'autocratie Augagneur! Puisque M. Delorme père a osé juger autrement que le voulait Victor I, M. Delorme fils doit être frappé. Après cela l'on viendra nous dire

que les militants prétendus socialistes que M. Augagneur a pendus au budget municipal ont gardé leur indépendance! Ils sont la chose de M. le maire et non plus des hommes libres... B. B.

### Un hardi nageur

Le nageur anglais Holbein s'est mis à la mer pour la traversée du détroit de la Manche au cap Gris-Nez, hier soir à 5 heures 40. Il espère arriver à Douvres ce matin vers 10 heures. Il avait été amené à la côte française par le remorqueur anglais « Granville » qui est reparti avec lui pour l'escorte. Avant de se jeter à la mer, il s'est enroulé le corps de graisse.

Il fait une petite brise du nord-est, la mer est agitée.

### Duel de presse

A la suite d'une polémique de presse une rencontre au pistolet vient d'avoir lieu entre le citoyen A. Zevras, député, rédacteur en chef du Droit du Peuple, et M. Besson, rédacteur en chef du Petit Dauphin. Tout s'est bien passé. Pas de blessures.

### Accident de tramway

Hier jeudi, vers midi moins un quart, une voiture de l'U. M. D. P. traversait la rue de Marseille. N'ayant pas vu venir le tramway à vapeur des Cordeliers à Montplaisir, elle a été télescopée à l'arrière. Un choc formidable s'est produit. Les chevaux ont pris peur, le conducteur est tombé de son siège et projeté à plusieurs mètres en avant contre le trottoir s'est fait de nombreuses blessures.

Transporté par les témoins de l'accident à la pharmacie Châtillon, angles rues Chevreul et Sébastien-Grypho, il a reçu les premiers soins et de a été reconduit à son domicile.

### Les prédictions de M. Capré

Ce que sera le mois d'août. C'est ici, à l'époque des vacances, que le pronostiqueur Jules Capré prend une réelle importance; heureux mortels qui préparez vos malles pour les villégiatures, de toutes vos oreilles écoutez!

Hélas! la prédiction est de mauvais augure et M. Jules Capré laisse entrevoir un mois d'août très peu favorable, avec des abaissements de température, des temps nuageux, pluvieux, couverts, orageux et toute la suite des adjectifs humides qui ne sont vraiment pas de mise en été.

Détailons pour les touristes: du premier au 8 période mauvaise avec froid vers le 7 et le 8; du 8 au 14, hautes pressions sur l'Atlantique, basses pressions sur la Méditerranée; du 14 au 18, autre mauvaise période, pluies, orages, etc.; du 18 au 31 période incertaine, mais plutôt favorable, avec des journées douteuses du 21 au 29; à partir du 29 pluie à nouveau.

C'est charmant, n'est-ce pas, car si l'on dresse le bilan de ce mois de juillet, on voit qu'il y a tout juste quelque chance de beau temps du 18 au 21, c'est-à-dire pendant trois jours.

Les sceptiques objecteront que M. Jules Capré est faillible et peut se tromper; certes! M. Capré est faillible; il l'a démontré au mois de juin, mais par contre — regardons à César... — il nous avait fort proprement annoncé un juillet nuageux, orageux, avec des éclaircies...

### Les fêtes de Charbonnières - Les Bains

Les fêtes se succèdent sans interruption à Charbonnières et chacune d'elles obtient le même succès.

Demain dimanche 3 août, nous avons une nouvelle grande fête, une fête absolument originale: gymnaste avec toutes sortes d'animaux; course de grenouilles en brochette; mal de cocagne sur la pelouse. Cette fête sera vraiment pittoresque. Elle aura le plus grand succès auprès du public lyonnais qui ira certainement nombreux demain à Charbonnières. Voir les affiches pour les détails.

## Chez les Mineurs

### NOTE DU COMITE FEDERAL

Le Comité fédéral de la Fédération de la Loire nous remet le communiqué suivant:

« Comme dans le Nord et le Pas-de-Calais, les compagnies minières du bassin de la Loire se plaignent de la baisse des prix du charbon et de la surcharge des frais de leur exploitation. Pour rentrer en partie dans ces frais elles ne pensent ni plus ni moins qu'à diminuer les salaires des ouvriers. C'est ainsi que l'on a pu voir mercredi soir, en sortant de la mine, des affiches apposées aux abords des puits disant que les compagnies qui avaient continué à payer jusqu'à ce jour la prime de 9 % accordée en janvier 1900, l'avaient fait à titre gracieux, mais que, actuellement, les moyens de ces compagnies ne permettaient plus de continuer à payer cette prime de 9 %.

« En conséquence, elles portent à la connaissance des ouvriers qu'à partir du 16 août courant, la dite prime sera réduite à 3 %.

« Les compagnies ne veulent donc pas supprimer totalement la prime. Elles se contentent, pour le moment, d'en supprimer les deux tiers, jusqu'au jour où leur plaisir de supprimer ce 3 % qu'elles entendent payer encore à titre gracieux.

« Il faut vraiment que les compagnies prennent les ouvriers mineurs pour des naifs pour croire qu'ils se laisseront ainsi diminuer leurs salaires sans protester, à moins qu'elles escomptent la démission qui s'est montrée ces temps derniers entre militants.

« Dans ce dernier cas, les Compagnies nous connaissent mal, si elles ont pensé un seul instant que nous ferions passer nos querelles personnelles avant l'intérêt général de la corporation. Le jour où il faudra quitter le travail pour défendre nos droits, les compagnies pourront voir que nous savons nous unir au moment du danger et marcher la main dans la main, comme nous l'avons fait, reste, en 1900.

« En attendant, la Fédération de la Loire va se réunir le dimanche 3 août



pour délibérer à ce sujet et prendre les mesures nécessaires que comporte la situation.

Il nous semble que si les compagnies voulaient rompre l'arbitrage qui a été conclu en 1900, elles devraient informer à l'avance de leur résolution et se conformer au paragraphe ci-dessous de cet arbitrage :

« Les deux parties s'engagent réciproquement à n'apporter à cette convention aucune modification jusqu'au 30 juin 1901 ; à cette date et sur un préavis de 3 mois donné à M. le préfet de la Loire par l'une ou par l'autre des deux parties, une procédure arbitrale semblable à celle qui met fin au présent conflit, déterminera si les conditions de l'industrie permettent le maintien intégral ou partiel de cette augmentation. »

Notre humble avis, les compagnies ne se sont pas conformées au paragraphe ci-dessus. Il n'est pas à notre connaissance que les compagnies aient envoyé la dénonciation de l'arbitrage trois mois à l'avance à M. le préfet de la Loire.

Nous ne croyons donc pas que les compagnies aient le droit de supprimer un centime de la prime sans que les deux parties se soient réunies et aient discuté à ce sujet, ainsi que le veut l'arbitrage.

Nous savons bien que les compagnies vont essayer de jouer sur les mots, en nous disant que nous ne sommes plus en 1901 et que par conséquent il y a longtemps que l'arbitrage est sans effet.

Nous tenons à leur répondre que nous nous faisons fort de leur démontrer le contraire le jour où elles voudront discuter avec nous.

LE COMITE FEDERAL.

## Chronique Stéphanoise

### Le Battage Ministériel

On a répandu le bruit que grâce aux démentis des socialistes ministériels, notamment de Briand, les renvois de la manufacture étaient réduits. C'était du battage.

On en juge : On a déjà renvoyé 200 ouvriers ayant dépassé 60 ans.

Hier, 31 juillet, on a renvoyé 750 ouvriers de tous âges. On affirme que dans la quinzaine on en renverra encore 250.

Qu'on fasse le total l'on verra ensuite ce que valent les promesses des Luculus.

### La grève des "Gandous"

Si l'on a dans St-Etienne quelque chose de remarquable pour le moment, c'est nous croyons, l'état d'insalubrité dans lequel se trouve notre ville ouvrière et commerciale. Nous nous demandons si réellement en pleine époque caniculaire est état de choses peu durer.

Ces immondices accumulées dans la plupart des quartiers ouvriers, et même au centre, pourraient bien engendrer dans la ville une série de fièvres et de maladies dont tout le monde souffrira.

Voilà donc la cause de la grève des gandous :

Quand un conseil municipal, met en adjudication une entreprise quelconque, ce qu'il aurait de mieux à faire en pareille circonstance, ce serait d'exiger des adjudicataires de fixer en même temps que la durée des heures de travail le minimum de salaire des employés qu'aura à occuper cette entreprise.

Nous croyons que si cette condition était imposée, les entrepreneurs n'en prendraient pas les travaux à eux soumis aux prix dérisoires de bon marché auxquels ils les acceptent.

C'est de là que viennent tous les maux qui rongent la classe ouvrière, et c'est pour cela que nous soutenons ces malheureux qui sont réduits par les infamies de la spéculation à aller quêter de porte en porte pour soutenir leurs justes revendications.

Il nous ne savons absolument pas quel sort réserver à ces pauvres gens, réduits à attendre les événements qui doivent leur apporter peut-être la consolation, mais peut-être aussi la misère.

Mais ce que nous savons bien, c'est qu'il n'y a pas un cœur qui bat, et un estomac qui souffre.

Que ceux d'entre vous, camarades lecteurs, qui ont connu la misère, ne se lassent pas de répéter pour leur donner quelques subsides.

### Établissements insalubres

Le maire de la ville, vu la demande formée par M. Aulagnier, demeurant à Saint-Etienne, rue du Réservoir, 4, tendant à obtenir l'autorisation d'établir un atelier de teinture et de dégraissage par les hydrocarbures, rue du Réservoir, 4, donne avis qu'une enquête est ouverte sur le projet susvisé.

Les pièces du projet resteront pendant un mois, du premier au 31 août 1902 inclusivement, déposées au secrétariat général de la mairie où chacun pourra en prendre connaissance, tous les jours, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

Le lundi 8 septembre 1902, M. Marius Buisson, nommé commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, de 2 à 5 heures du soir, les déclarations des intéressés.

### Bienfaisance

MM. Cornet, Charvet, Thollet et François, champions au concours de boules de la place Saint-Roch, ont versé une somme de 5 francs pour l'orphelinat municipal du Rez.

La Boute de Raspail a fait remettre une somme de 5 fr. 70 également pour les pupilles de l'orphelinat du Rez.

S'adresser à Lyon au citoyen B. Besset, 1, rue de l'Église, Villefranche, pour tout ce qui concerne la chaussure et la réparation. Solidité, bonne qualité et bon marché. Sur lettre, le citoyen Besset se rend à domicile.

S'adresser à Saint-Etienne au citoyen J. Senéclaire, 73, rue Boulevard Valenciennes pour avoir du BON MOKA. Bons papiers. Douze bons primes donneront droit à une quantité de café payée à celle achetée habituellement.

Le citoyen Sénéclaire livre à domicile à Saint-Etienne et dans toute la région.

## ECHOS

### Musolino II

Le fameux brigand Musolino qui expie actuellement ses nombreux crimes en prison, vient de trouver un successeur digne de lui en la personne de Domenico Lombardo dont les exploits semblent la faire dans toute la contrée de Rome.

Celui-ci, furieux de se voir délaissé par celle qu'il aimait pour un rival, tua celui-ci et se réfugia dans la forêt de Rosano où le célèbre Musolino établit jadis son quartier général.

Depuis cette retraite, plusieurs exploits sanglants, qui ont valu au brigand le surnom de Musolino II, ont rempli la contrée d'épouvante et d'admiration pour l'audace avec laquelle, ils furent accomplis.

Un paysan alléché par la prime promise, s'était mis sur les traces de Lombardo, tomba entre les mains de celui-ci qui le massacra impitoyablement.

Un autre paysan, qui lui aussi avait été tenté par la récompense, eut le même sort mais dans des circonstances plus horribles.

Lombardo poussa l'audace jusqu'à pénétrer dans la maison de ce dernier qui trouva soupant avec sa famille et fit feu sur lui, le tuant net devant sa femme et ses enfants terrifiés.

Il regagna ensuite la forêt sans être inquiété de personne tant la frayeur qu'il inspire est grande.

### Une montagne de tabac

L'armée française — théoriquement — consomme chaque année une montagne de tabac. C'est l'impitoyable statistique qui nous l'apprend.

Un soldat peut fumer par jour 10 grammes de tabac réglementaire, avec bûches. Sur pied de paix, la France a 500,000 soldats sous les drapeaux. L'armée fume donc annuellement 200,000 kilos de tabac, en trois ans 612 tonnes. Mis les uns sur les autres, les paquets que tout cela représente atteindraient une hauteur de 2,553 kilomètres environ, soit 533 fois celle du mont Blanc.

Dans le personnel de la flotte, que l'on peut évaluer à 100,000 hommes environ, tout ne s'en va pas en fumée. Un tiers est savouré par des amateurs qui consomment la traditionnelle carotte en disque promenée de la joue droite à la joue gauche. Un gourmet se délecte ainsi de 4 grammes de tabac par jour et la carotte ayant environ 20 centimètres de longueur, au bout de cinq ans de navigation un matelot a mastiqué 87 mètres de tabac !

### Mariés par le téléphone

— Allô ! Allô !  
— Que désirez-vous ?  
— Vous !

Et la demoiselle du téléphone, un peu offusquée, raccrocha l'appareil. Seulement, grande fut sa surprise et non moins grande sa satisfaction, lorsque la conversation interrompue fut reprise par voie postale d'abord, sous forme de demande en mariage et ensuite par voix parlante, une visite du postulant fiancé ayant confirmé ses intentions matrimoniales.

M. Albert-Edouard Torver, riche négociant américain — car ce n'est malheureusement qu'aux Etats-Unis que des rapports aussi gracieux existent entre téléphonistes et abonnés — profondément reconnaissant des excellents services à lui rendus par miss Mary Bogardus, employée au téléphone de Poughkeepsie, vient, en effet, de lui offrir avec son nom, sa fortune qui lui méritait, parait-il, considération même au pays des milliardaires.

Miss Bogardus aurait contribué d'une manière très efficace à l'augmentation de cette fortune, en assurant la rapidité des communications entre la clientèle et le négociant et en leur évitant l'énervement des longues attentes et des inutiles sonneries.

Allons, mesdemoiselles les téléphonistes de ce côté de l'Océan, que cela vous encourage à développer les qualités aimables que vous possédez assurément, mais que trop modestes, vous dissimulez si souvent.

### QUELQUES FRUITS SECS

Berlioz en fut chassé, comme « mauvais élève », sous la direction de Cherubini. Ce qui ne l'empêcha pas d'écrire la *Damnation de Faust*.

Le cas du maître Saint-Saëns est plus curieux encore. Il s'était attiré, au Conservatoire, l'hostilité d'Aubert, alors directeur. Contre toute attente, il n'eut pas le prix de Rome, et se retira.

Mais il se vengea fort spirituellement. Un concours ayant été ouvert, en 1867, pendant l'exposition, sur ce sujet : *Prométhée enchaîné*, Saint-Saëns y participa sous un nom d'emprunt. Le jury, à l'unanimité, et surtout sur l'instance d'Aubert, couronna son œuvre. — Coup de théâtre lorsque Saint-Saëns se dévoila... Aubert ne lui pardonna jamais cette vengeance.

Un autre « mauvais élève » fut le baron Haussmann, qui, vers 1825, étudiait le violoncelle au Conservatoire. Haussmann de dépit, devint le meilleur et le plus célèbre des préfets de la Seine.

Le Conservatoire peut mener à tout, même si l'on en sort...

### LES CARTES POSTALES

Le Figaro signale à M. Lérand une innovation anglaise destinée à faire le bonheur des collectionneurs de cartes postales.

Pour que le verso puisse être tout entier réservé aux photographies, le *Post Office* autorise la publication de cartes postales dites *picture post cards*, dont le recto est divisé en deux parties, l'une pour l'adresse, l'autre pour le texte de la communication.

Bien que cette faculté soit formellement stipulée sur la carte elle-même et garantie par le *Post Office*, de nos amis, qui en ont reçu une de l'Ile de Vight, s'est vu réclamer par le facteur une surtaxe de 30 centimes.

Cette taxe contrevient-elle donc aux lois françaises ? Ou bien — et c'est la plus plausible explication — les employés ignorent-ils trop soigneusement l'anglais pour comprendre les indications imprimées sur les cartes postales.

### SOYONS FIERS !

Nous avons des brigands comme l'Italie, la Turquie et la Grèce. On vient, en effet, de découvrir au Havre, sous le sémaphore de Sainte-Adresse, une cachette de voleur, absolument digne des romans

d'aventures et des vieux contes. On n'y peut pénétrer qu'en rampant par un couloir long de plus de dix mètres.

Le butin est considérable ; il a fallu une voiture pour l'emporter.

Quant aux habitudes de la cachette, on ne sait pas où ils sont. Allons-nous apprendre un de ces jours qu'ils ont capturé un riche élève et qu'ils ont fait fortune ? Les amateurs de romans ne comptent peut-être.

### POUR LE ROI DE PRUSSE

Les membres du Reichstag vont bientôt avoir une petite indemnité. Dans ce but, des négociations avaient été engagées. Mais Guillaume II n'a rien voulu entendre. Les députés allemands continueront de travailler — passez-moi l'expression — pour le roi de Prusse.

La décision de l'empereur est, d'ailleurs, conforme aux intérêts de l'empereur. Il y a déjà trop de socialistes dans son Parlement. Place aux grands propriétaires fonciers, aux grands industriels, aux aristocrates. Ceux-là n'ont pas besoin de 25 francs pour vivre, et ils trouveraient, sans doute que mourir pour vingt-cinq francs, c'est peu.

### MOTS DE LA FIN.

Chez le chapelier.  
— Monsieur désire ?  
— Un chapeau d'été...  
— Nous avons des « panamas » de toute beauté...  
— Impossible, malheureusement... je suis ancien député !

On cause de tout un peu, même littérature, dans le salon de Mme Crétinot.  
— Superbe, disait hier un monsieur à sa voisine, les *Pensées* de Pascal.  
— Et Mme Crétinot qui a entendu :  
— Ah ! cher monsieur, il faut que vous m'indiquiez l'adresse de ce fleuriste.

— X... a trouvé le moyen, en sortant du théâtre, de rentrer chez lui sans bourse déshonorée.

Il avise à la sortie une voiture à la couleur de son quartier, dont le cocher est en train de « charger » des voyageurs, et tout bas, il lui glisse :  
— Prenez-moi sur le siège, je vous raconterai la pièce.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Conseil des Ministres

Paris, 1<sup>er</sup> août.  
Les ministres se sont réunis ce matin à Rambouillet sous la présidence de M. Loubet.

LES CONGREGATIONS  
Le président du conseil a fait connaître la situation des établissements congréganistes visés par les décrets de fermeture pris en vertu de la loi du premier juillet 1901.

Il résulte que sur 6,000 établissements non en règle avec la loi, la moitié appartiennent soit à la catégorie de ceux qui se trouvent de bonne foi autorisés, soit à la catégorie des établissements hospitaliers. A ces deux titres, ces établissements ne seront pas inquiétés par le gouvernement.

Quant à l'autre moitié, elle a obéi à l'invitation du gouvernement, à l'exception de 400 établissements qui ont déclaré vouloir attendre la notification des décrets de fermeture.

Ces décrets ont été signés ce matin par le président de la République.

LE BUDGET DE 1903  
Le ministre des finances a exposé les moyens qu'il se propose d'employer pour présenter le budget de 1903 dans les conditions les plus normales et les meilleures.

AFFAIRES COURANTES  
Le conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Le président de la République a retenu les ministres à déjeuner à Rambouillet.

Le départ de M. Beau  
Paris, 1<sup>er</sup> août.  
Le Figaro dit que M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, ne restera que quelques jours en France, et repartira son poste aussitôt. L'entretien qu'il a eu hier avec M. Combes, président du Conseil, a été tout entier consacré à l'examen de la situation de l'Indo-Chine.

Terrible Explosion de Grisou  
127 VICTIMES  
Sydney, 1<sup>er</sup> août.  
Une terrible explosion s'est produite dans la mine de charbon de Mewbat Zebbia (Woolgong), 27 cadavres ont été retrouvés ; 140 mineurs ont été sauvés. On croit que 100 autres sont sous les décombres. On désespère de les sauver. Une partie de la mine est en feu. Le Parlement a levé la séance à la nouvelle du désastre.

UN SCANDALE  
Paris, 1<sup>er</sup> août.  
L'*Intransigeant* publie sous le titre : « Escroqueries au ministère des colonies » l'information suivante que nous vous transmettons sous réserves :  
« C'est une affaire qui, paraît-il, remonte à l'année 1900 à l'époque où M. Decrais était ministre des colonies. Nous n'avons pu nous procurer sur ce scandale que l'on tient soigneusement caché des renseignements détaillés, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que M. Jean Decrais, fils de l'ex-ministre, ancien chef de cabinet, et M. Bouquet, ont été appelés hier chez un juge d'instruction. De quelle nature sont les escroqueries et qui les a commises ? Nous ne tarderons pas à le dire à nos lecteurs. »

Le ministre de la guerre des Etats-Unis  
Madrid, 1<sup>er</sup> août.  
On vient de découvrir dans les universités des irrégularités grâce auxquelles on faisait croire que certains individus avaient été reçus médecins, avocats, etc. Les personnes en question ne faisaient aucune étude préparatoire. Le sénateur pour l'université demandera au ministre de

l'instruction publique la révision de tous les titres concédés par l'université de Barcelone depuis 1877.

Le général Pistor, délégué par le gouvernement français, est allé en rade, à bord de la *Savoie*, saluer M. Elhib-Roof et lui souhaiter la bienvenue.

Le ministre de la guerre des Etats-Unis a répondu quelques mois auparavant.

A son débarquement, le ministre a été salué par M. Thacker, consul des Etats-Unis au Havre.

M. Roof est parti pour Paris à 6 heures 50 du soir.

Paris, 1<sup>er</sup> août.  
M. Roof, ministre de la guerre des Etats-Unis, est arrivé hier à onze heures et demie ; il a été reçu sur le quai de la gare Saint-Lazare, par MM. Vignaux, premier secrétaire de l'ambassade ; Blanchard, deuxième secrétaire ; le commandant Moit, attaché militaire et les membres de l'ambassade.

M. Roof a été salué au nom du ministre des affaires étrangères par M. Lefèvre Meaulle.

Le ministre de la guerre américain, qui est descendu à l'ambassade, partira probablement ce soir pour Carlsbad où il va se reposer.

## Les Millions Mystérieux

### L'Affaire Humbert-Crawford

Paris, 1<sup>er</sup> août.  
M. Leydet a interrogé hier après-midi M. Parmentier et il continuera aujourd'hui l'examen des documents trouvés chez l'avoué du Havre.

M. de Bigault de Granrut, avocat à la cour d'appel, ancien secrétaire de M. Durier, a fait au magistrat instructeur une déclaration intéressante.

Un jour, M. de Granrut fut invité à se rendre avenue de la Grande-auprès de Mme Humbert, alors malade.

Dans la pièce où il fut reçu se trouvaient M. Humbert père, l'ancien garde des sceaux, et Maria Daurignac, sœur de Mme Humbert.

M. Humbert père, s'adressant à M. Daurignac, lui dit :  
— Ma chère enfant, je connais Crawford, c'est un parfait honnête homme et je l'assure que tu peux l'épouser ; il est digne d'être ton mari.

Cette déclaration importante ne tend rien moins qu'à prouver que l'ancien garde des sceaux était au courant de toutes les trames de cette affaire.

De reste, la visite de l'avocat ayant été annoncée, Mme Humbert et ses complices avaient fait préparer une habile mise en scène.

M. Leydet n'a pas encore recueilli tous les renseignements indispensables à l'enquête relative à la tentative de chantage reprochée à Germain Parmentier, le fils de l'avoué du Havre. La mise en liberté de l'inculpé est donc ajournée.

UN DRAME HORRIBLE  
Dieppe, 1<sup>er</sup> août.  
Un drame horrible s'est déroulé avant-hier au hameau de Geneville, commune d'Offreville : une dame Bourgeois, âgée de soixante-sept ans, a été tuée de onze coups de couteau et violée.

Le crime a été découvert par une dame Emiliennette Grouel qui, étonnée de ne pas avoir vu de toute la journée la femme Bourgeois se décida à pénétrer, en compagnie des dames Duval et Stabile dans la maison de la voisine.

La, dans la chambre à coucher, les trois femmes découvrirent avec effroi le corps de Mme Bourgeois, ruisselant de sang, gisant en travers du lit.

Le mari de la victime qui est berger et reste quelquefois plusieurs jours sans rentrer chez lui, prévenu aussitôt, se hâta d'accourir, il fut bientôt suivi de M. Godefroy, maire d'Offreville et de M. Prat, juge de paix.

A neuf heures et demie du soir, M. Syvrande, procureur de la République à Dieppe, et M. Boissel-Dombreville, juge d'instruction, arrivaient sur les lieux du crime, accompagné de M. le docteur Hurny, médecin légiste.

Ce dernier a relevé sur le cadavre onze coups de couteau, dont dix ont porté sur le côté gauche du cou et le onzième à la joue ; trois blessures avaient intéressé la carotide.

Le mobile du crime, bien que l'armoire ouverte n'ait pas été fouillée, est le vol ; huit francs que le mari avait laissés à sa femme dimanche soir et qu'elle avait placés dans sa poche n'ont pu être retrouvés.

Les soupçons des magistrats se sont portés sur un nommé Gouel, âgé de vingt-cinq ans, que Mme Bourgeois avait égaré.

Une perquisition faite à Pendoir où il a passé la nuit a amené la découverte d'une chemise tachée de sang, chemise qu'il déclare ne pas lui appartenir, quoique le centenaire semble démontré.

Gouel a été écroué à la prison de Dieppe.

Petites Dépêches  
Paris, 1<sup>er</sup> août.  
La *Petite République* publie un appel adressé à tous les socialistes par la Fédération Révolutionnaire de la Seine les invitant à se rendre en grand nombre dimanche prochain à la manifestation Etienne Dolez.

Paris, 1<sup>er</sup> août.  
Le Figaro annonce que le duc Oporto venant d'Aix-les-Bains arrivera ce matin à Paris où il attendra sa mère la reine Maria Pia qui arrivera mardi prochain.

Paris, 1<sup>er</sup> août.  
L'*Intransigeant* affirme que M. Jean Decrais, fils de l'ex-ministre des colonies, et M. Bouquet, ancien chef de cabinet de M. Decrais, ont été appelés hier chez le juge d'instruction pour une affaire qu'on tient secrète et qui remonterait à l'année 1900, époque où M. Decrais était ministre des colonies.

Madrid, 1<sup>er</sup> août.  
On vient de découvrir dans les universités des irrégularités grâce auxquelles on faisait croire que certains individus avaient été reçus médecins, avocats, etc. Les personnes en question ne faisaient aucune étude préparatoire. Le sénateur pour l'université demandera au ministre de

l'instruction publique la révision de tous les titres concédés par l'université de Barcelone depuis 1877.

## Les Amiraux Frappés

Toulon, 1<sup>er</sup> août.  
L'amiral de Beaumont a quitté la préfecture maritime et s'est installé en ville. Il a remis les services à tous les fonctionnaires intérimaires. Il a annoncé qu'il partirait samedi soir pour Blois. Les escadres du Nord et de la Méditerranée continueront de fonctionner. Les manœuvres navales se continueront de main avec le concours du *Gustave Zédé*.

Paris, 1<sup>er</sup> août.  
Le correspondant du *Figaro* a interviewé l'amiral de Beaumont qui a déclaré que l'incident du 24 juillet avait été inexactement rapporté par les journaux et s'étonna qu'on l'ait frappé sans l'entendre. Voici d'après lui ce qui se serait passé :

La personne dont il fut question se trouvait dans une partie des tribunes qui n'a aucun caractère officiel. Elle fut dans un coin en se rendant vers les autorités et l'assala par inclination de tête, il continua à marcher vers les autorités les salua et causa assez langoureusement avec plusieurs d'entre elles ; ce n'est que lorsque les troupes se déplacèrent pour la formation du détachement profila d'un rapide instant pour aller servir la main à la dame dont on a parlé. L'amiral affirme n'avoir pas été respectueux pour les représentants du gouvernement et pour les élus de la ville. Il est convaincu que toute enquête impartiale auprès de ses dévotionnaires n'aurait pu que constater l'absence de toute surveillance à l'égard de la personne dont on a parlé.

L'amiral de Beaumont croit que cet incident n'a été que le prétexte et il est certain qu'au début de cet incident, il aurait été très tôt, pour la première cause venue, pourvu de son commandement de l'escadre.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.

En effet, sur l'amine réunie de Mme Loit, je les la satisfaction la plus vive aussi bien que la plus exacte sincérité. Je suis heureux de faire connaître cet entretien et de répéter à nouveau l'action puissante des pilules Pink pour soulager les nerfs et reconstruire le sang. Et lorsque cette reconstruction sera accomplie, on verra disparaître l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes. Les jeunes filles à l'époque de leur formation et les femmes de quarante à cinquante ans trouveront dans les pilules Pink un puissant moyen pour triompher des maux si fréquents dans ces périodes difficiles. Les pilules Pink sont également très efficaces pour les hommes et les femmes affaiblis. A la suite de maladies aiguës elles abrègent la durée de la convalescence en rendant rapidement les forces perdues. Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie 23, rue Balbu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat poste.